

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 06958 Numéro SIREN : 490 864 790 Nom ou dénomination : Groupe BatiSanté
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2020 sous le numéro de dépôt 7585

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/7585

Déposant :

Nom/dénomination : Groupe BatiSanté

Forme juridique :

N° SIREN : 490 864 790

N° gestion : 2006 B 06958



Certifié conforme 7585
à l'original


COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 16





BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 388 995	2 655 997	732 997	794 000	61 002	7.68
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 485 360		1 485 360	1 485 360		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	36 834	22 720	14 114	17 798	3 683	20.70
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 398 650	2 021 424	2 377 225	1 535 713	841 512	54.80
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	48 326 499		48 326 499	50 203 757	1 877 258	3.74
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	63 964 246	28 212 487	35 751 759	32 617 891	3 133 868	9.61
	Total II	121 600 583	32 912 628	88 687 955	86 654 519	2 033 436	2.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	35 821		35 821	91 238	55 416	60.74
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 056 278		6 056 278	6 273 626	217 349	3.46
	Autres créances	3 922 647		3 922 647	3 544 586	378 061	10.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	10 436		10 436	10 436		
	Disponibilités	1 984 060		1 984 060	2 519 944	535 884	21.27
	Charges constatées d'avance (3)	475 582		475 582	491 417	15 834	3.22
	Total III	12 484 825		12 484 825	12 931 247	446 423	3.45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		134 085 408	32 912 628	101 172 780	99 585 766	1 587 014	1.59

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

63 719 480

Dossier N° BAI en Euros



Signature

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 21 003 542)	21 003 542	21 003 542		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 002	15 002		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 100 354	2 085 899	14 455	0.69
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	10 651 911	7 081 746	3 570 165	50.41
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 423 321	3 584 620	161 299	4.50
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	202 448	153 680	48 768	31.73
	Total I	37 396 578	33 924 489	3 472 089	10.23
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	228 524	242 859	14 335	5.90
	Provisions pour charges	983 853		983 853	
	Total III	1 212 377	242 859	969 518	399.21
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	17 563 082	16 946 240	616 842	3.64
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	32 861 521	37 822 797	4 961 276	13.12
	Concours bancaires courants	800	352	448	127.38
	Emprunts et dettes financières diverses	6 650 106	5 807 697	842 409	14.51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 364 910	767 771	597 139	77.78
	Dettes fiscales et sociales	3 776 947	3 795 556	18 609	0.49
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 268	219 404	13 136	5.99
	Autres dettes	58 856	58 602	255	0.43
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	81 336		81 336	
	Total IV	62 563 825	65 418 418	2 854 593	4.36
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	101 172 780	99 585 766	1 587 014	1.59

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

12 140 022 15 062 309

Dossier N° BAI en Euros.



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	21 934 407		21 934 407	20 510 849	1 423 558	6.94
Chiffre d'affaires NET	21 934 407		21 934 407	20 510 849	1 423 558	6.94
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 200	117 385	115 185	98.13
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			139 898	96 487	43 411	44.99
Autres produits			1 519 762	1 502 347	17 416	1.16
Total des Produits d'exploitation (I)			23 596 267	22 227 067	1 369 200	6.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 092 413	6 181 391	88 978	1.44
Impôts, taxes et versements assimilés			483 801	557 734	73 933	13.26
Salaires et traitements			7 542 184	7 007 406	534 778	7.63
Charges sociales			3 253 553	3 116 619	136 933	4.39
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 317 155	795 316	521 838	65.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				83 765	83 765	100.00
Autres charges			1 253	46	1 207	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			18 690 358	17 742 278	948 080	5.34
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 905 909	4 484 789	421 120	9.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dossier N° BAI en Euros



Signature

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 686	2 051 143	2 048 457	99.87
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 921	2 166	245	11.31
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 100 000		3 100 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 104 606	2 053 308	1 051 298	51.20
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 505 667	2 053 333	547 667	26.67
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 505 667	2 053 333	547 667	26.67
2. Résultat financier (V-VI)	1 598 940	25	1 598 965	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 504 849	4 484 764	2 020 084	45.04
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	62 210	14 530	47 681	328.16
Produits exceptionnels sur opérations en capital	782 602	32 925	749 677	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 287		18 287	
Total VII	863 099	47 455	815 645	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136 171	6 951	129 219	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 978 825	60 973	1 917 852	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 036 573	68 188	968 385	NS
Total VIII	3 151 568	136 112	3 015 456	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 288 469	88 657	2 199 812	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	793 059	811 487	18 428	2.27
Total des produits (I+III+V+VII)	27 563 973	24 327 830	3 236 143	13.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 140 652	20 743 210	3 397 442	16.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 423 321	3 584 620	161 299	4.50

* Y compris :
 - Redevance de crédit bail mobilier : 279 246
 - Redevance de crédit bail immobilier : 478 502
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées : 2 686
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées : 5 599

Dossier N° BAI en Euros.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 101 172 780.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 934 406.62 Euros et dégageant un bénéfice de 3 423 320.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Intégration Fiscale AP3D

Par option fiscale en date du 7 mars 2019, les sociétés AP3D et Groupe BatiSanté ont déclaré l'entrée de la société AP3D dans le groupe fiscalement intégré formé par la société Groupe BatiSanté, et ce à effet du 1/1/2019.

Cession des titres VOLTAIRE ELECTRICS

En date du 7/11/2019, la société Groupe BatiSanté a cédé 100% des parts de la société VOLTAIRE ELECTRICS à la société VOLT'AIR (anciennement SAMOA) pour un montant de 752 K€. Il ressort une moins value de cession d'un montant de 1.124K€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatifs postérieurs à la clôture n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

La société GROUPE BATISANTE SAS est la société mère consolidante du Groupe.

Intégration fiscale

La société GROUPE BATISANTE SAS est tête de Groupe.

Le groupe fiscal a été constitué en date du 01/01/2007 et est composé au 31/12/19 par les sociétés GROUPE BATISANTE SAS, 01CONTROLE SAS, ABSA CRISTAL SAS, DEP SAS, ETB ASCENCEURS SAS, SAGEX SAS, TOPICS SAS, VALMI SAS, VOLT'AIR SAS, AZURTECH SAS et AP3D.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Les crédits d'impôts calculés dans les comptes des filiales sont remontés dans les conditions de droit commun à la mère intégrante.

Participation des salariés

La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation pour l'ensemble des salariés.

La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.

Au 31/12/2019, la société Groupe BatiSanté n'a pas de participation des salariés à verser.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	4 514 127		488 227
Installations générales agencements aménagements des constructions	36 834		
Installations générales agencements aménagements divers	644 517		142 170
Matériel de transport	1 294 333		1 398 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	818 301		166 847
TOTAL	2 793 985		1 707 321
Autres participations	50 203 757		
Prêts, autres immobilisations financières	63 930 378		33 868
TOTAL	114 134 135		33 868
TOTAL GENERAL	121 442 248		2 229 416

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		128 000	4 874 355	4 874 355
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.			36 834	36 834
Installations générales agencements aménagements divers			786 688	786 688
Matériel de transport		64 224	2 628 413	2 628 413
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 599	983 549	983 549
TOTAL		65 823	4 435 484	4 435 484
Autres participations		1 877 258	48 326 499	48 326 499
Prêts, autres immobilisations financières			63 964 246	63 964 246
TOTAL		1 877 258	112 290 745	112 290 745
TOTAL GENERAL		2 071 081	121 600 583	121 600 583

Cession des titres de la société VOLTAIRE ELECTRICS en date du 7/11/2019.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	2 234 768	457 009	35 779	2 655 997
Installations générales agencements aménagements constr.	19 036	3 683		22 720
Installations générales agencements aménagements divers	248 547	104 457		353 004
Matériel de transport	519 746	566 037	55 929	1 029 854
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	453 146	185 968	548	638 567
TOTAL	1 240 475	860 146	56 476	2 044 144
TOTAL GENERAL	3 475 242	1 317 155	92 256	4 700 141



Handwritten signature in blue ink.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	457 009				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 683				
Instal.générales agenc.aménag.divers	104 457				
Matériel de transport	566 037				
Matériel de bureau informatique mobilier	185 968				
TOTAL	860 146				
TOTAL GENERAL	1 317 155				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	153 680	48 768			202 448
TOTAL	153 680	48 768			202 448

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	242 859	3 952	18 287		228 524
Autres provisions pour risques et charges		983 853			983 853
TOTAL	242 859	987 805	18 287		1 212 377

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	31 312 487		3 100 000		28 212 487
TOTAL	31 312 487		3 100 000		28 212 487
TOTAL GENERAL	31 709 026	1 036 573	3 118 287		29 627 312

Dont dotations et reprises financières exceptionnelles

1 036 573 3 100 000 18 287

il a été comptabilisé une provision pour risque d'un montant de 983K€ afin de couvrir les loyers à payer suite à l'inoccupation des locaux situés à Epinay sur la durée du bail ferme restant à courir.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	63 964 246	63 719 480	244 766
Autres créances clients	6 056 278	6 056 278	
Personnel et comptes rattachés	14 205	14 205	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 751	5 751	
Taxe sur la valeur ajoutée	141 257	141 257	
Groupe et associés	3 757 403	3 757 403	
Débiteurs divers	4 032	4 032	
Charges constatées d'avance	475 582	475 582	
TOTAL	74 418 754	74 173 988	244 766

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	17 563 082	0	17 563 082	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	800	800		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 861 520	799	32 860 721	
Emprunts et dettes financières divers	571 238	571 238		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 364 910	1 364 910		
Personnel et comptes rattachés	1 158 420	1 158 420		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	995 041	995 041		
Impôts sur les bénéfices	156 299	156 299		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 225 880	1 225 880		
Autres impôts taxes et assimilés	241 307	241 307		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 268	206 268		
Groupe et associés	6 078 868	6 078 868		
Autres dettes	58 856	58 856		
Produits constatés d'avance	81 336	81 336		
TOTAL	62 563 825	12 140 022	50 423 803	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	616 842			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 961 276			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	21 003 542			21 003 542

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	3 388 994	78.37

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Depuis le 1er Janvier 2016, conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, les mali de fusion ou de confusion affectés à des titres de participations sont présentés sur la ligne "Autres Immobilisations Financières". Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition des titres de participation augmentée des mali éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée.

Les valeurs d'utilité sont généralement estimées à partir d'une étude de la situation à la fin de l'année écoulée, des perspectives attendues sur les années futures, de valorisation définies sur la base de transactions comparables ainsi que de tous autres éléments permettant d'asseoir une évaluation pertinente

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 620 861
Autres créances	9 550
Disponibilités	239
Total	3 630 650

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	792
Emprunts et dettes financières diverses	5 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 086
Dettes fiscales et sociales	1 870 800
Autres dettes	58 856
Total	2 155 134

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	475 582
Total	475 582
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	81 336
Total	81 336

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	91
Total	91

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	6 504 849	1 118 994
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 288 469	325 935
Résultat comptable (hors participation)	4 216 380	793 059

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 45.060 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 45.060 euros
- honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes (SACC) requis par les textes et autres SAAC : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Dans le cadre de la mise à disposition de prêts au titre du contrat de Crédit Senior (crédits de refinancement des dettes du Groupe et crédit renouvelable), pour un capital restant à rembourser, dans les livres de la société Groupe BatiSanté, de 37,8M€, il a été consenti en faveur de la BNP pour sûreté et garantie du paiement et du remboursement de toutes sommes dues au titre de contrat de Crédit Senior :

- Le nantissement du compte d'instruments financiers de la société Groupe BatiSanté ouvert à son nom et sur lesquels sont virées l'intégralité des actions du Groupe détenues par la société Groupe BatiSanté.

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Le groupe BATISANTE utilise la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO).

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de Turnover : entre 0% et 26.08%
- Taux d'actualisation: 0.75%
- Taux d'inflation: 1,80%

Les engagements de retraite au 31/12/19 ont été estimés selon cette méthode à 1.101.359 €.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Effort construction	32 395
- Organic	7 646
Total des allègements	40 041

Dossier N° BA1 en Euros



SAS ALBERT L'ENVIRONNEMENT S	52 310	75 229	100.00	824 679	824 679			824 412	17 961	
- SAS 01 CONTROLE SAS	250 848	618 875	100.00	2 689 796	2 689 796			2 881 215	50 830	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Indemnité	58 602	771800
- Chq à + 1 an	2 379	771800
- Divers regularisations	1 229	771800
- Cession immo corporelles	29 759	775000
- Cession immo financières	752 843	775600
- Reprise provision litige	18 287	787500
Total	863 099	
Charges exceptionnelles		
- Indemnité	1 215	671000
- Amendes pénalités	13 198	671200
- Regularisation loyer CB	120 494	671800
- Regularisation diverses	1 263	671800
- Cessions immo corporelles	101 567	675000
- Cessions immo financières	1 877 258	675600
- Amort dérogatoire	48 768	687250



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Dot provision risque et charge	849 952	687500
Total	3 013 715	

Dossier N° BAI en Euros



Handwritten signature

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	12
Ventilation de l'effectif moyen	12
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	12
Honoraires des commissaires aux comptes	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	14
Liste des filiales et participations	15

NA = Non Applicable NS = Non significative



Handwritten signature

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

15

NA = Non Applicable NS = Non significative

Dossier N° BA1 en Euros



Groupe BatiSanté
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels



VACHON ET ASSOCIES
1-3, rue Lulli
75002 Paris
S.A.S. au capital de € 200 000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe BatiSanté
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Groupe BatiSanté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe BatiSanté relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le comité de direction le 27 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité de direction arrêté le 27 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



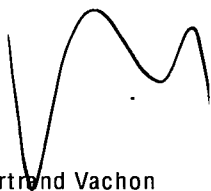
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres



Bertrand Vachon

Sébastien Huet

Groupe BatiSanté
Exercice clos le 31 décembre 2019

4

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 16



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 388 995	2 655 997	732 997	794 000	61 002	7.68
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 485 360		1 485 360	1 485 360		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	36 834	22 720	14 114	17 798	3 683	20.70
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 398 650	2 021 424	2 377 225	1 535 713	841 512	54.80
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	48 326 499		48 326 499	50 203 757	1 877 258	3.74
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	63 964 246	28 212 487	35 751 759	32 617 891	3 133 868	9.61
	Total II	121 600 583	32 912 628	88 687 955	86 654 519	2 033 436	2.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	35 821		35 821	91 238	55 416	60.74
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 056 278		6 056 278	6 273 626	217 349	3.46
	Autres créances	3 922 647		3 922 647	3 544 586	378 061	10.67
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	10 436		10 436	10 436		
	Disponibilités	1 984 060		1 984 060	2 519 944	535 884	21.27
	Charges constatées d'avance (3)	475 582		475 582	491 417	15 834	3.22
	Total III	12 484 825		12 484 825	12 931 247	446 423	3.45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		134 085 408	32 912 628	101 172 780	99 585 766	1 587 014	1.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

63 719 480

Dossier N° BAI en Euros.



Signature

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 21 003 542)	21 003 542	21 003 542		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 002	15 002		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 100 354	2 085 899	14 455	0.69
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	10 651 911	7 081 746	3 570 165	50.41
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 423 321	3 584 620	161 299	4.50
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	202 448	153 680	48 768	31.73
	Total I	37 396 578	33 924 489	3 472 089	10.23
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	228 524	242 859	14 335	5.90
	Provisions pour charges	983 853		983 853	
	Total III	1 212 377	242 859	969 518	399.21
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	17 563 082	16 946 240	616 842	3.64
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	32 861 521	37 822 797	4 961 276	13.12
	Concours bancaires courants	800	352	448	127.38
	Emprunts et dettes financières diverses	6 650 106	5 807 697	842 409	14.51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 364 910	767 771	597 139	77.78
	Dettes fiscales et sociales	3 776 947	3 795 556	18 609	0.49
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 268	219 404	13 136	5.99
	Autres dettes	58 856	58 602	255	0.43
	Produits constatés d'avance (I)	81 336		81 336	
	Total IV	62 563 825	65 418 418	2 854 593	4.36
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	101 172 780	99 585 766	1 587 014	1.59

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

12 140 022 15 062 309

Dossier N° BAI en Euros.



Signature

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	21 934 407		21 934 407	20 510 849	1 423 558	6.94
Chiffre d'affaires NET	21 934 407		21 934 407	20 510 849	1 423 558	6.94
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 200	117 385	115 185	98.13
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			139 898	96 487	43 411	44.99
Autres produits			1 519 762	1 502 347	17 416	1.16
Total des Produits d'exploitation (I)			23 596 267	22 227 067	1 369 200	6.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 092 413	6 181 391	88 978	1.44
Impôts, taxes et versements assimilés			483 801	557 734	73 933	13.26
Salaires et traitements			7 542 184	7 007 406	534 778	7.63
Charges sociales			3 253 553	3 116 619	136 933	4.39
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 317 155	795 316	521 838	65.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				83 765	83 765	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 253	46	1 207	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			18 690 358	17 742 278	948 080	5.34
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 905 909	4 484 789	421 120	9.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dossier N° BAI en Euros.



Signature

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 686	2 051 143	2 048 457	99.87
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 921	2 166	245	11.31
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 100 000		3 100 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 104 606	2 053 308	1 051 298	51.20
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 505 667	2 053 333	547 667	26.67
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 505 667	2 053 333	547 667	26.67
2. Résultat financier (V-VI)	1 598 940	25	1 598 965	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 504 849	4 484 764	2 020 084	45.04
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	62 210	14 530	47 681	328.16
Produits exceptionnels sur opérations en capital	782 602	32 925	749 677	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 287		18 287	
Total VII	863 099	47 455	815 645	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136 171	6 951	129 219	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 978 825	60 973	1 917 852	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 036 573	68 188	968 385	NS
Total VIII	3 151 568	136 112	3 015 456	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 288 469	88 657	2 199 812	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	793 059	811 487	18 428	2.27
Total des produits (I+III+V+VII)	27 563 973	24 327 830	3 236 143	13.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 140 652	20 743 210	3 397 442	16.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 423 321	3 584 620	161 299	4.50
	279 246	478 502		
* Y compris Redevance de crédit bail mobilier				
Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	2 686	2 051 143		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	5 599	614 403		

Dossier N° BAI en Euros



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 101 172 780.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 934 406.62 Euros et dégageant un bénéfice de 3 423 320.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Intégration Fiscale AP3D

Par option fiscale en date du 7 mars 2019, les société AP3D et Groupe BatiSanté ont déclaré l'entrée de la société AP3D dans le groupe fiscalement intégré formé par la société Groupe BatiSanté, et ce à effet du 1/1/2019.

Cession des titres VOLTAIRE ELECTRICS

En date du 7/11/2019, la société Groupe BatiSanté a cédé 100% des parts de la société VOLTAIRE ELECTRICS à la société VOLT'AIR (anciennement SAMOA) pour un montant de 752 K€. Il ressort une moins value de cession d'un montant de 1.124K€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatifs postérieurs à la cloture n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

La société GROUPE BATISANTE SAS est la société mère consolidante du Groupe.

Intégration fiscale

La société GROUPE BATISANTE SAS est tête de Groupe.

Le groupe fiscal a été constitué en date du 01/01/2007 et est composé au 31/12/19 par les sociétés GROUPE BATISANTE SAS, 01CONTROLE SAS, ABSA CRISTAL SAS, DEP SAS, ETB ASCENCEURS SAS, SAGEX SAS, TOPICS SAS, VALMI SAS, VOLT'AIR SAS, AZURTECH SAS et AP3D.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Les crédits d'impôts calculés dans les comptes des filiales sont remontés dans les conditions de droit commun à la mère intégrante.

Participation des salariés

La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation pour l'ensemble des salariés.

La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.

Au 31/12/2019, la société Groupe BatiSanté n'a pas de participation des salariés à verser.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 514 127		488 227
Installations générales agencements aménagements des constructions	36 834		
Installations générales agencements aménagements divers	644 517		142 170
Matériel de transport	1 294 333		1 398 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	818 301		166 847
TOTAL	2 793 985		1 707 321
Autres participations	50 203 757		
Prêts, autres immobilisations financières	63 930 378		33 868
TOTAL	114 134 135		33 868
TOTAL GENERAL	121 442 248		2 229 416

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		128 000	4 874 355	4 874 355
Installations générales agencements aménagements constr.			36 834	36 834
Installations générales agencements aménagements divers			786 688	786 688
Matériel de transport		64 224	2 628 413	2 628 413
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 599	983 549	983 549
TOTAL		65 823	4 435 484	4 435 484
Autres participations		1 877 258	48 326 499	48 326 499
Prêts, autres immobilisations financières			63 964 246	63 964 246
TOTAL		1 877 258	112 290 745	112 290 745
TOTAL GENERAL		2 071 081	121 600 583	121 600 583

Cession des titres de la société VOLTAIRE ELECTRICS en date du 7/11/2019.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 234 768	457 009	35 779	2 655 997
Installations générales agencements aménagements constr.	19 036	3 683		22 720
Installations générales agencements aménagements divers	248 547	104 457		353 004
Matériel de transport	519 746	566 037	55 929	1 029 854
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	453 146	185 968	548	638 567
TOTAL	1 240 475	860 146	56 476	2 044 144
TOTAL GENERAL	3 475 242	1 317 155	92 256	4 700 141



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	457 009				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 683				
Instal.générales agenc.aménag.divers	104 457				
Matériel de transport	566 037				
Matériel de bureau informatique mobilier	185 968				
TOTAL	860 146				
TOTAL GENERAL	1 317 155				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	153 680	48 768			202 448
TOTAL	153 680	48 768			202 448

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	242 859	3 952	18 287		228 524
Autres provisions pour risques et charges		983 853			983 853
TOTAL	242 859	987 805	18 287		1 212 377

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	31 312 487		3 100 000		28 212 487
TOTAL	31 312 487		3 100 000		28 212 487
TOTAL GENERAL	31 709 026	1 036 573	3 118 287		29 627 312
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		1 036 573	3 100 000 18 287		

il a été comptabilisé une provision pour risque d'un montant de 983KE afin de couvrir les loyers à payer suite à l'inoccupation des locaux situés à Epinay sur la durée du bail ferme restant à courir.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	63 964 246	63 719 480	244 766
Autres créances clients	6 056 278	6 056 278	
Personnel et comptes rattachés	14 205	14 205	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 751	5 751	
Taxe sur la valeur ajoutée	141 257	141 257	
Groupe et associés	3 757 403	3 757 403	
Débiteurs divers	4 032	4 032	
Charges constatées d'avance	475 582	475 582	
TOTAL	74 418 754	74 173 988	244 766

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	17 563 082	0	17 563 082	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	800	800		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 861 520	799	32 860 721	
Emprunts et dettes financières divers	571 238	571 238		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 364 910	1 364 910		
Personnel et comptes rattachés	1 158 420	1 158 420		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	995 041	995 041		
Impôts sur les bénéfices	156 299	156 299		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 225 880	1 225 880		
Autres impôts taxes et assimilés	241 307	241 307		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 268	206 268		
Groupe et associés	6 078 868	6 078 868		
Autres dettes	58 856	58 856		
Produits constatés d'avance	81 336	81 336		
TOTAL	62 563 825	12 140 022	50 423 803	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	616 842			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 961 276			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions	1.0000	21 003 542		
				21 003 542

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	3 388 994	78.37

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Depuis le 1er Janvier 2016, conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, les mali de fusion ou de confusion affectés à des titres de participations sont présentés sur la ligne "Autres Immobilisations Financières". Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition des titres de participation augmentée des mali éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée.

Les valeurs d'utilité sont généralement estimées à partir d'une étude de la situation à la fin de l'année écoulée, des perspectives attendues sur les années futures, de valorisation définies sur la base de transactions comparables ainsi que de tous autres éléments permettant d'asseoir une évaluation pertinente

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 620 861
Autres créances	9 550
Disponibilités	239
Total	3 630 650

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	792
Emprunts et dettes financières diverses	5 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 086
Dettes fiscales et sociales	1 870 800
Autres dettes	58 856
Total	2 155 134

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	475 582
Total	475 582
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	81 336
Total	81 336



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	
Total	91
	91

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	6 504 849	1 118 994
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 288 469	325 935
Résultat comptable (hors participation)	4 216 380	793 059

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 45.060 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 45.060 euros
- honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes (SACC) requis par les textes et autres SAAC : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Dans le cadre de la mise à disposition de prêts au titre du contrat de Crédit Senior (crédits de refinancement des dettes du Groupe et crédit renouvelable), pour un capital restant à rembourser, dans les livres de la société Groupe BatiSanté, de 37,8M€, il a été consenti en faveur de la BNP pour sûreté et garantie du paiement et du remboursement de toutes sommes dues au titre de contrat de Crédit Senior :

- Le nantissement du compte d'instruments financiers de la société Groupe BatiSanté ouvert à son nom et sur lesquels sont virées l'intégralité des actions du Groupe détenues par la société Groupe BatiSanté.

Engagements reçus

Néant



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Le groupe BATISANTE utilise la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO).

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de Turnover : entre 0% et 26.08%
- Taux d'actualisation: 0.75%
- Taux d'inflation: 1,80%

Les engagements de retraite au 31/12/19 ont été estimés selon cette méthode à 1.101.359 €.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

Dossier N° BAI en Euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Effort construction	32 395
- Organic	7 646
Total des allègements	40 041

Dossier N° BAI en Euros



Handwritten signature

SAS DELTA SAS	122 176	2 867 748	100.00	20 506 961	20 506 961			12 071 450	120 000	
- SAS ABSA CHRISTAL SAS	32 370	75 229	100.00	824 679	824 679			824 412	17 961	
- SAS AZURTECH ENVIRONNEMENT S	250 848	618 875	100.00	2 689 796	2 689 796			2 881 215	50 830	
- SAS 01 CONTROLE SAS										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels	58 602	771800
- Indemnité	2 379	771800
- Chq à + 1 an	1 229	771800
- Divers regularisations	29 759	775000
- Cession immo corporelles	752 843	775600
- Cession immo financières	18 287	787500
- Reprise provision litige		
Total	863 099	
Charges exceptionnelles	1 215	671000
- Indemnité	13 198	671200
- Amendes pénalités	120 494	671800
- Regularisation loyer CB	1 263	671800
- Regularisation diverses	101 567	675000
- Cessions immo corporelles	1 877 258	675600
- Cessions immo financières	48 768	687250
- Amort dérogatoire		



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Dot provision risque et charge	849 952	687500
Total	3 013 715	

Dossier N° BA1 en Euros



Handwritten signature in blue ink.

Groupe BatiSanté
Assemblée générale mixte du 6 avril 2020
Cinquième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur les modifications envisagées
des caractéristiques des actions de préférences de catégorie 2**



VACHON ET ASSOCIES
1-3, rue de Lulli
75002 Paris
S.A.S. au capital de € 200 000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe BatiSanté

Assemblée générale mixte du 6 avril 2020
Cinquième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur les modifications envisagées des caractéristiques des actions de préférence de catégorie 2

Aux Associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-12 I et R. 228-18 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les modifications envisagées des caractéristiques des actions de préférence de catégorie 2, qu'il convient d'analyser comme la version de ces actions de préférence de catégorie 2 en actions d'une nouvelle catégorie, selon un rapport d'une pour une, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Il est désormais proposé à votre assemblée générale mixte d'apporter des modifications aux caractéristiques des actions de préférence de catégorie 2, concernant leurs droits sur le boni de liquidation.

Il appartient à votre président d'établir un rapport conformément à l'article R. 228-18 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la conversion envisagée, c'est-à-dire sur les modifications envisagées des caractéristiques des actions de préférence de catégorie 2 ainsi que sur certaines autres informations concernant l'opération, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier les informations fournies dans le rapport du président sur les conditions de la conversion envisagée, les modalités de calcul du rapport de conversion et les modalités de sa réalisation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la présentation de l'incidence de l'opération sur la situation des titulaires de titres de capital appréciée par rapport aux capitaux propres ;



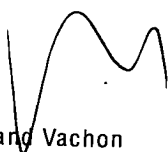
- la présentation des caractéristiques des actions de préférence issues de la conversion ;
- l'exactitude et la sincérité des modalités de calcul du rapport de conversion ;
- et par voie de conséquence, sur la conversion envisagée.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres


Bertrand Vachon

Sébastien Huet

Groupe BatiSanté

2

Groupe BatiSanté
Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées



VACHON ET ASSOCIES
1-3, rue Lulli
75002 Paris
S.A.S. au capital de € 200 000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe BatiSanté

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Associés de la société Groupe BatiSanté,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

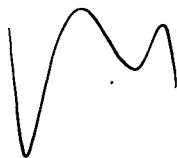
Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES



Bertrand Vachon

ERNST & YOUNG et Autres

Sébastien Huet



Groupe BatiSanté
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 21.003.542 euros
Siège social : 9, rue Edmond Michelet
93360 NEUILLY PLAISANCE

490 864 790 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 6 AVRIL 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

✓ **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition du Comité de Direction et après approbation par le Comité de Surveillance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.423.320,91 euros en totalité au poste « Autres réserves ». En outre, nous vous proposons d'affecter au poste « Autres réserves » le poste « Report à nouveau » qui s'élève à 10.651.911,21 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Pour copie certifiée conforme,
Nicolas MILESI

LE PRESIDENT

